

MIEUX *ensemble*

N°17

MAGAZINE
INTERCOMMUNAL
D'INFORMATION

Novembre 2017

MIEUX ensemble MIEUX ensemble



DOSSIER

TRAM 3, 2, 1... C'EST PARTI !

INFOS MINUTE

COMMENT DEVENIR
ASSISTANTE MATERNELLE ?



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

LE TRAM 3, UN ACCÉLÉRATEUR DE DÉVELOPPEMENT

Saint-Louis Agglomération vivra, le dimanche 10 décembre 2017, un moment historique avec la mise en service officielle du tram 3 entre Saint-Louis et Bâle.

Il marque l'aboutissement d'un projet pionnier, rendu possible par la volonté collective des partenaires suisses et français de faire bouger les choses et d'inscrire la mobilité transfrontalière dans notre réalité quotidienne.

Cette journée est aussi le début d'une nouvelle époque pour nous tous, celle où l'on pourra se rendre au centre-ville de Bâle en moins de 15 minutes depuis la gare de Saint-Louis, où l'on pourra, lorsqu'il sera achevé, laisser sa voiture au parking-relais de la gare de Saint-Louis. Celle-ci sera le lieu où se rencontrent le tramway, le bus, le train, les voitures, les taxis, les vélos.

Nous allons ainsi pouvoir non seulement nous approprier un nouveau mode de transport mais aussi apprendre d'autres formes de mobilité.

Une chance pour renforcer notre qualité de vie et réduire les nuisances liées à la circulation automobile.

Le tram 3 représente aussi un nouvel atout pour le développement de Saint-



Louis Agglomération. Il conforte les liens entre notre territoire et l'agglomération bâloise. Il va accompagner notre politique d'aménagement urbain : il formera la colonne vertébrale également d'Euro3Lys, de ses pôles d'activités, de commerces, de loisirs. Il contribuera ainsi à son attractivité en facilitant les déplacements des salariés, des clients, des usagers des nouveaux services qui y seront créés.

Déjà, des entreprises intéressées par une

implantation sur des terrains desservis par le tram 3 nous contactent.

Le tramway représente ainsi un accélérateur de développement.

Un développement que nous voulons durable, soucieux des besoins des habitants et de nos entreprises.

Alain Girny

Président de Saint-Louis Agglomération

MIEUX ensemble

- 3 > 12** INFOS MINUTE
- 13 > 19** DOSSIER
- 20 > 21** L'AGGLO et vous
- 22 > 24** Notre AGGLO

Le magazine intercommunal "Mieux ensemble" est édité par Saint-Louis Agglomération.

Directeur de publication : Alain Girny

Conception, réalisation :  en collaboration avec Saint-Louis Agglomération.

Impression : Gys Imprimeur

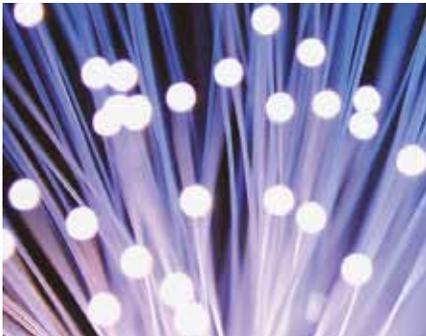
Date de parution : novembre 2017

Dépôt légal : à parution

Tirage : 40 000 exemplaires

ISSN : 2104-9130

TRÈS HAUT DÉBIT : LES PREMIÈRES COMMUNES CONNECTÉES



Les habitants de Buschwiller, Héisingue, Rosenau et de certains quartiers de Hégenheim bénéficient désormais de la fibre optique !

Les travaux, qui avaient commencé en décembre 2016, se sont en effet achevés. Lors de réunions publiques en septembre et octobre, les habitants et les entreprises ont pu découvrir les avantages de la fibre optique et les offres des différents fournisseurs d'accès Internet (FAI). Il ne leur reste donc plus qu'à choisir celle qui leur convient pour pouvoir profiter de tous les avantages de la fibre : téléchargement rapide, télévision très haute définition...

A quand votre tour ?

Le déploiement de la fibre optique se poursuivra jusqu'en 2020 sur l'ensemble de notre territoire*.

Pour savoir quand votre commune en bénéficiera, consultez le site de l'entreprise Rosace, chargée par la Région Grand Est de concevoir et mettre en œuvre le réseau de fibre optique en Alsace : www.rosace-fibre.fr

**Sauf à Saint-Louis où le déploiement est assuré sur fonds propres par un opérateur*

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION S'ENGAGE

La communauté d'agglomération participe au financement du réseau de fibre optique à la place des communes : 175 € par prise pour 30 360 prises, soit un coût total de 5,3 millions d'euros.

LA NATURE S'EXPOSE

L'exposition de photographies de nature le long du canal de Huningue a séduit les promeneurs. Mise en place dans le cadre du Festival international de photos animalières et de nature inauguré le 16 septembre, elle a été prolongée jusqu'au 10 décembre 2017 pour permettre aux habitants d'en profiter pleinement.

L'installation de ces 230 photographies de grand format a nécessité une implication forte du service Patrimoine de Saint-Louis Agglomération, partenaire du festival, et des services techniques des communes de Village-Neuf, Saint-Louis et Kembs.



L'ESPACE ENTREPRISES « LA PÉPINIÈRE » VA S'AGRANDIR



L'Espace Entreprises « La Pépinière » à Schlierbach sera doté au courant du 2^{ème} semestre 2018 d'une extension d'environ 30 m². L'infrastructure proposera dès lors de nouveaux services aux entrepreneurs de Saint-Louis Agglomération.

Un espace de coworking

6 espaces de travail en coworking (ou cotravail) et un espace de réunion supplémentaire seront à leur disposition. Ils pourront être utilisés régulièrement ou ponctuellement par tous les entrepreneurs du territoire, hébergés ou non à la pépinière. L'occasion pour les entrepreneurs de se rencontrer, de développer des collaborations, le tout dans un cadre professionnel offrant notamment l'accès au très haut débit.

Un système de visioconférence

Il sera installé dans la salle de réunion pour permettre aux entreprises du territoire de développer leurs relations avec leurs fournisseurs et leurs clients à l'échelle nationale ou internationale.

Il sera également utilisé par les services de l'Agglomération et mis à disposition des partenaires institutionnels.

Coût prévisionnel des travaux : 220 000 €.



RENSEIGNEMENTS :

tél. 03 89 39 00 69

www.pepiniere-entreprises-3f.fr

— REPÈRES —

➤ L'Espace Entreprises « La Pépinière » a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2013 dans la zone d'activité économique de Schlierbach.

➤ Il propose :

- des locaux privés pour des créateurs d'entreprise (5 bureaux, 5 ateliers),
- des locaux mutualisés : salle de réunion, cafétéria...

- des services : domiciliation, club des entreprises, accueil, reprographie...

- un accompagnement collectif et individuel des entrepreneurs.

➤ Au 1^{er} septembre 2017 : une douzaine d'entreprises, 29 emplois.

➤ Depuis son ouverture, plus de 60 emplois créés.

FORMER DES MAÎTRES-NAGEURS

Le Centre de Formation des Maîtres-Nageurs Sauveteurs du Haut-Rhin (CFMNS 68, seul organisme agréé par la Fédération des MNS) met en place chaque année une formation afin d'obtenir le Brevet National de Sécurité Sauvétage Aquatique (BNSSA).
Saint-Louis Agglomération (SLA) ainsi

que les Dauphins de Saint-Louis ont souhaité s'inscrire dans une logique de partenariat avec le CFMNS 68. L'un pouvant accompagner financièrement les candidats dans cette formation sous réserve qu'ils s'engagent à travailler pour SLA durant la saison estivale au Centre Nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis. L'autre

pouvant mettre en place certains modules de formation « secourisme » localement dans les bassins de la piscine couverte à Village-Neuf.

Ce partenariat a pour but de remédier à la problématique avérée de recrutement saisonnier des BNSSA et éviter les pénuries de personnel qui contraignent certains Etablissements des alentours à fonctionner en horaires réduits.

BON BILAN AU CENTRE NAUTIQUE



Le Centre nautique Pierre de Coubertin totalise cette année 75 113 entrées. Les animations ont été bien suivies : 5 600 personnes pour le trampoline, environ 200 pour l'aquabike, une centaine pour l'aquagym. Quant aux baptêmes de plongée organisés par les clubs « Plongées des 3 Frontières » (P3F) et « Suba Plongées »,

ils ont également connu un franc succès avec 232 initiations sur six samedis.

La saison estivale a vu aussi la deuxième édition des Olympiades de l'intercommunalité, un tournoi multisports (basketball, football, water-polo, sandball) destiné aux jeunes de 10 à 16 ans.



CYCLISME, BADMINTON : UN ÉTÉ SPORTIF

L'été a été marqué par l'arrivée à Blotzheim de la troisième étape du tour d'Alsace cycliste le 28 juillet. Un événement au bilan prometteur en termes de fréquentation et d'image. Notre territoire a également accueilli la caravane du badminton proposée par le

club Volant des Trois Fontières (V3F) avec le soutien de Saint-Louis Agglomération. Elle s'est arrêtée dans six communes (Sierentz, Folgensbourg, Village-Neuf, Saint-Louis, Hagenthal-le-Haut, Huningue), où elle a reçu un accueil positif !



LES MEILLEURS BADISTES JUNIORS À SAINT-LOUIS



Le Sportenum de Saint-Louis a reçu, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2017, une étape du circuit européen juniors de badminton, une première en France.

94 joueurs venus de 16 pays ont participé à cet événement organisé par le V3F avec le soutien de Saint-Louis Agglomération.

VOTRE BIEN-ÊTRE À L'ESPACE FORME

Le bien-être au cœur de l'hiver, vous le trouverez à l'espace remise en forme de la piscine couverte de Village-Neuf.

DES TARIFS ATTRACTIFS

Pour profiter du bain vapeur/sauna :

- entrée individuelle : 10,80 € ; 8,70 € si vous avez la carte annuelle piscine
- abonnement 10 séances (validité : 2 ans) : 86 €

Les massages :

- séance de 25 minutes : 25 €
- séance de 50 minutes : 45 € (sans l'entrée piscine)

Pour découvrir tous les tarifs :

www.agglo-saint-louis.fr,
rubrique Au quotidien



L'espace forme, ce sont 300 m² dédiés à la relaxation et à la détente.

Retrouvez dans le bain-vapeur l'esprit des bains turcs, grâce au plafond voûté et aux banquettes carrelées. La chaleur humide calme les tensions musculaires, les courbatures et favorise le sommeil.

Le sauna dispense lui une chaleur sèche, plus élevée que celle du bain vapeur. Il permet d'éliminer les toxines, de tonifier la peau.

Vous pouvez compléter votre séance avec les douches multijets ou la douche froide à seaux.

La zone de relaxation et la terrasse de plein air vous invitent ensuite à la détente. A moins que nous ne préfériez tester la gamme complète de massages : visage, dos, jambes, californien, minceur, aux pierres chaudes...

Vous disposez ainsi d'un éventail complet de prestations pour vous relaxer, lutter contre le stress, ou mieux récupérer après un effort sportif.

L'espace forme est ouvert tous les jours :

- lundi, mercredi, jeudi et samedi : de 16 h à 20 h
- mardi et vendredi : de 16 h à 21 h 30
- dimanche : de 8 h à 13 h.

Le mardi est réservé aux dames, le jeudi aux hommes, et l'accueil est mixte les autres jours.

- activités massages élargies de 11h30 à 13h30 les lundis, jeudis et vendredis.



DES NOUVEAUTÉS À LA PISCINE COUVERTE

Devant le succès des activités aquagym et aquabiking et du cours collectif de natation, un nouveau créneau a été mis en place le mercredi matin.

Saint-Louis Agglomération a également profité de la fermeture estivale pour remplacer une partie du carrelage et offrir ainsi un meilleur confort antidérapant aux usagers.

UN TRANSPORT À LA DEMANDE

Permettre à chacun d'aller chez le médecin, à la banque, à la gare ou de faire ses courses sans avoir besoin d'une voiture, c'est l'objectif du transport à la demande (TAD).

Créé en 2008 par l'ancienne Communauté de Communes Porte du Sundgau, ce service a connu un vif succès, notamment auprès des personnes âgées et des jeunes. Face à la demande, les élus de Saint-Louis Agglomération ont décidé d'étendre ce service, dès le 1^{er} janvier 2018, à toutes les communes du secteur de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Sierentz qui ne bénéficient pas encore, à ce jour, de service de transport en commun.

Mode d'emploi

-  **1 Je réserve mon trajet la veille** pour le lendemain **avant 17h00**. Numéro de téléphone disponible au 1^{er} janvier 2018
-  **2 J'indique le jour et l'heure** du trajet, le point d'arrêt de **départ** et l'arrêt d'**arrivée**
-  **3 Je me présente** à l'arrêt choisi **3 minutes avant** le départ
-  **4 Je paye mon trajet** au conducteur : **2€** dans le périmètre de Saint-Louis Agglomération, **3€** vers l'extérieur

Zone 2 : Pays de Sierentz

Trajets entre les 17 communes du Pays de Sierentz, ou trajets vers Saint-Louis (gare, carrefour central, polyclinique, lycée Mermoz), Bartenheim, Mulhouse (gare centrale, hôpital Emile Muller) ainsi qu'Altkirch (gare, hôpital Saint-Morand, place Xavier Jourdain).



Fonctionnement du service

Toute l'année, du lundi au samedi de 8h30 à 18h30, sauf les jours fériés.



Zone 1 : Porte du Sundgau

Trajets entre les 13 communes de la Porte du Sundgau, ou trajets vers Saint-Louis (gare, polyclinique, lycée, carrefour central, Bourgfelden), Hégenheim, Hésingue, Blotzheim, Bartenheim ainsi qu'Altkirch (gare, hôpital Saint-Morand, place Xavier Jourdain).

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Comment améliorer votre logement et réaliser vos travaux d'économies d'énergie ? L'Espace Info>Energie vous accueille dans les mairies de Saint-Louis Agglomération pour vous proposer des conseils neutres et gratuits.

Les prochaines permanences auront lieu :

- à **Buschwiller** : mercredi 6 décembre 2017, 14 h-17 h ;
- à **Saint-Louis** : mercredi 13 décembre, 14 h-18 h ;
- à **Landser** : mercredi 20 décembre, 14 h-18 h ;
- à **Kembs** : mercredi 10 janvier 2018, 14 h-18 h ;
- à **Hégenheim** : mercredi 17 janvier, 14 h-18 h ;
- à **Folgensbourg**, au pôle de proximité (72 rue de Delle) : mercredi 24 janvier, (8 h 30-12 h).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Dates des permanences :

www.agglo-saint-louis.fr,

rubrique Eco-citoyen

- Prendre rendez-vous :

Coline LEMAIGNAN, tél. 03 89 50 06 20

ou eie68@alteralsace.org



THERMOGRAPHIE DES FAÇADES : INSCRIVEZ-VOUS !

Inscrivez-vous jusqu'au 31 décembre 2017 à la campagne de thermographie de Saint-Louis Agglomération pour bénéficier d'une thermographie gratuite de votre maison.

Cette photographie de votre façade, réalisée de nuit, vous permet de savoir si votre habitation est bien isolée et de repérer les déperditions de chaleur.

Les résultats seront présentés au printemps 2018 lors d'une réunion publique, et vous

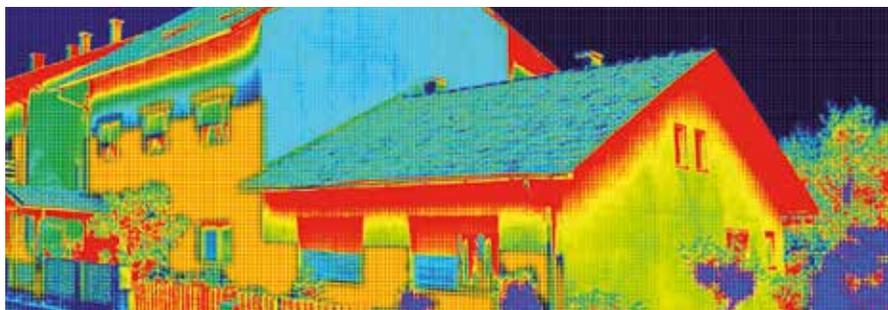
recevrez le cliché de votre maison.

La communauté d'agglomération réalise chaque année 120 thermographies de façades, en partenariat avec l'association Alter Alsace Energies.

INSCRIPTIONS :

tél. 03 89 50 06 20 ou

eie68@alteralsace.org



DEVENIR UNE FAMILLE À ÉNERGIE POSITIVE

INSCRIPTIONS :

tél. 03 89 50 06 20 ou

eie68@alteralsace.org

Rejoignez les 38 000 familles françaises déjà engagées pour le climat en participant au défi des Familles à Energie positive.

Ces volontaires font le pari de réduire d'au moins 8 % leur consommation d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, grâce à de simples gestes quotidiens.

Le défi se déroulera du mois de décembre 2017 à fin avril 2018.



DÉCHETS : DES BACS DE COLLECTE POUR LE SECTEUR DE SIERENTZ

Si vous habitez dans le secteur de Sierentz, vous avez reçu ou allez recevoir la visite d'agents de Saint-Louis Agglomération.

Depuis le 6 novembre 2017 et jusqu'au 23 février 2018, ils mènent une enquête pour définir avec vous le volume de votre futur bac à ordures ménagères.

Ces bacs vont remplacer les poubelles, afin de mieux préserver la propreté des communes et d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte. Ils seront distribués au 4^e trimestre 2018.

Si vous êtes absent, vous trouverez dans votre boîte aux lettres un questionnaire



à retourner à Saint-Louis Agglomération par courrier ou messagerie électronique ou à déposer au pôle de proximité au 57 rue Rogg-Haas à Sierentz.

RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS

-61,8 kg de déchets par an et par habitant d'ici 2020 : c'est l'objectif de réduction des déchets fixé par le programme local de prévention des déchets validé par les élus de Saint-Louis Agglomération en septembre dernier. Cela représente 10 % de réduction par rapport aux déchets que chacun d'entre nous a produits en 2010 (617,8 kg).

Il a également été soumis aux habitants du 16 octobre au 24 novembre 2017. Vous avez pu ainsi donner votre avis sur le diagnostic de notre territoire et le programme d'actions qui nous permettra d'atteindre ensemble cet objectif.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.agglo-saint-louis.fr,
 rubrique Eco-citoyen >
 Réduction des déchets.



LE CENTRE TECHNIQUE D'ATTENSCHWILLER EN SERVICE

Le nouveau centre technique Intercommunal de Saint-Louis Agglomération a été mis en service le 2 octobre 2017 dans la zone d'activités « Les Forêts » à Attenschwiller.

Ce centre apporte un service de proximité aux pôles de Folgensbourg et Sierentz. Il accueille en effet des agents de la Direction du Patrimoine et des Infrastructures pour la maintenance des équipements des deux pôles, ainsi que des agents des déchetteries. Les locaux abritent également matériel d'entretien et véhicules, ainsi que les minibus mis à disposition des associations de la Porte du Sundgau et un local pour les archives de l'ancienne communauté de communes.



DES ARBUSTES POUR PRÉSERVER NOS VERGERS

L'opération « Vivent les vergers » a été reconduite cet automne par Saint-Louis Agglomération sur le secteur Porte du Sundgau. Grâce à elle, les habitants ont pu participer à une commande groupée d'arbres et arbustes fruitiers et bénéficier de tarifs avantageux. Une quinzaine de variétés étaient

proposées (cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers, framboisiers, noisetiers...). Réalisée avec le soutien du Département, cette opération s'inscrit dans le programme 2017 du GERPLAN et participe à la sauvegarde des vergers traditionnels, qui font partie de notre patrimoine naturel et culinaire alsacien.



DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À HÉGENHEIM

Le chantier mené par Saint-Louis Agglomération rue de Buschwiller à Hégenheim s'achèvera fin 2017. Il permet de remplacer 560 mètres de conduites en béton par des conduites en fonte et de reprendre 26 branchements, remédiant à différents désordres qu'avait montrés une inspection télévisée de ce secteur. Coût de l'opération : 610 000 €TTC.



DÉCHETTERIE OUEST : LE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉ



Le projet de déchetterie à Blotzheim avance : l'instruction du dossier par les services de l'Etat a commencé fin octobre et devrait se poursuivre jusqu'au mois d'octobre 2018. Les travaux pourront ensuite démarrer (début novembre 2018) pour une durée d'environ un an.

REPÈRES

Les missions assurées par Saint-Louis Agglomération dans le domaine de l'assainissement diffèrent selon le secteur :

- ➔ **Porte du Sundgau** : ce sont les communes ou syndicats qui assument cette compétence avant la fusion et qui continuent à le faire ;
- ➔ **Pays de Sierentz** : Saint-Louis Agglomération gère la station d'épuration. La collecte des eaux usées est toujours de la compétence des communes ou syndicats ;
- ➔ **Trois Frontières** : Saint-Louis Agglomération a repris la compétence assainissement de l'ancienne CA3F. C'est pourquoi elle mène les chantiers sur ce secteur. Cette organisation sera amenée à évoluer en 2020.



DÉCEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE « LA CITADELLE »

Plusieurs spectacles vous seront proposés par la médiathèque :

➔ **samedi 2 décembre 2017, 11 h** : « Néo Noël », un coup de jeune donné aux chansons et à l'esprit de Noël par la compagnie l'Oreille absolue. Tout public. Durée : 35-45 minutes ;

➔ **mardi 12 décembre, 17 h 30** : « Etoile d'or, étoile d'argent - Allerhand un ohne Hand », spectacle bilingue français-alsacien de la conteuse Sonia Riehl. Tout public à partir de 7 ans. Durée : 45-55 minutes ;

➔ **jeudi 14 décembre, 17 h 30** : « Tricote-moi une couleur » par la compagnie En Filigrane pour découvrir un univers imaginé à partir de la laine, du tricot, du crochet. Pour les 4-6 ans. Durée : 30 minutes.

Les spectacles sont gratuits. Merci de réserver au 03 89 83 83 20, sur www.mediathèque.pays-sierentz.fr ou à l'accueil de la médiathèque, 6a rue du Moulin.



TROIS NOUVELLES PISTES CYCLABLES

La première tranche Est des travaux d'aménagement de la nouvelle piste cyclable entre Bartenheim et Rosenau (2,3 km) débutera à la fin de l'année 2017.

Deux autres projets vont se concrétiser :

➔ la piste Blotzheim-Michelbachle-Bas (1,2 km) qui permettra de renforcer le réseau entre l'est et l'ouest du territoire de Saint-Louis Agglomération ;

➔ la piste Héisingue-Buschwiller (3,1 km). Mise en service prévue à la fin de l'été 2018.

L'archéologie romaine en Alsace : une exposition autour de monnaies, poteries, textiles..., jusqu'au 16 décembre 2017.

Le « **tricotage krantzla** » continue les après-midi. L'objectif : tricoter pour habiller le mobilier urbain et fabriquer des objets vendus au profit de l'ARAME (association régionale pour le combat des enfants atteints de cancer).



COMMENT DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE ?

Notre territoire compte 480 assistantes maternelles, inégalement réparties dans les 40 communes. Ce métier offre donc des débouchés...

Les assistantes maternelles accueillent des enfants à leur domicile et veillent à leur bien-être. Elles sont déclarées et bénéficient d'un contrat de travail, d'une rémunération assortie de cotisations sociales qui leur ouvrent des droits (assurance maladie, assurance chômage, retraite). Elles bénéficient aussi d'une formation continue et peuvent faire valider leurs compétences pour obtenir un CAP Petite Enfance.

Pour exercer ce métier, il faut obtenir un agrément du Conseil Départemental qui finance également la formation obligatoire de 120 heures.

La CAF peut apporter une aide financière au démarrage de l'activité professionnelle.

Si vous êtes intéressé(e) par ce métier, contactez les Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Saint-Louis Agglomération qui vous accompagneront dans les démarches pour l'obtention de l'agrément et tout au long de votre vie professionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS :
coordonnées des RAM sur
www.agglo-saint-louis.fr, dans la rubrique
« Au quotidien » > Petite enfance et jeunesse



DES CONFÉRENCES SUR LE MULTILINGUISME

Saint-Louis Agglomération poursuit son action en faveur du dialecte alsacien à travers des conférences sur le multilinguisme (26 septembre 2017 à Saint-Louis, mars 2018 à Sierentz) : elles permettent aux parents et aux professionnels de savoir comment accompagner des enfants bilingues ou transmettre une langue.

Autre nouveauté : les animations en alsacien organisées une fois par mois dans chaque RAM.

Ces animations s'ajoutent aux interventions dans les écoles maternelles, aux activités périscolaires, aux spectacles, comme celui qui se déroulera à Rosenau le samedi 2 décembre (contes de Noël). Pendant l'année scolaire 2016-2017, ces

animations ont touché près de 500 enfants et plusieurs spectacles ont été proposés :

- ▶ 3 spectacles bilingues français-alsacien dans le cadre du « Kinderfriaohr », les Alsa-Comptines à Héisingue (185 inscrits),
- ▶ 2 spectacles musicaux à Attenschwiller (115 personnes) et Kappelen (30 personnes).



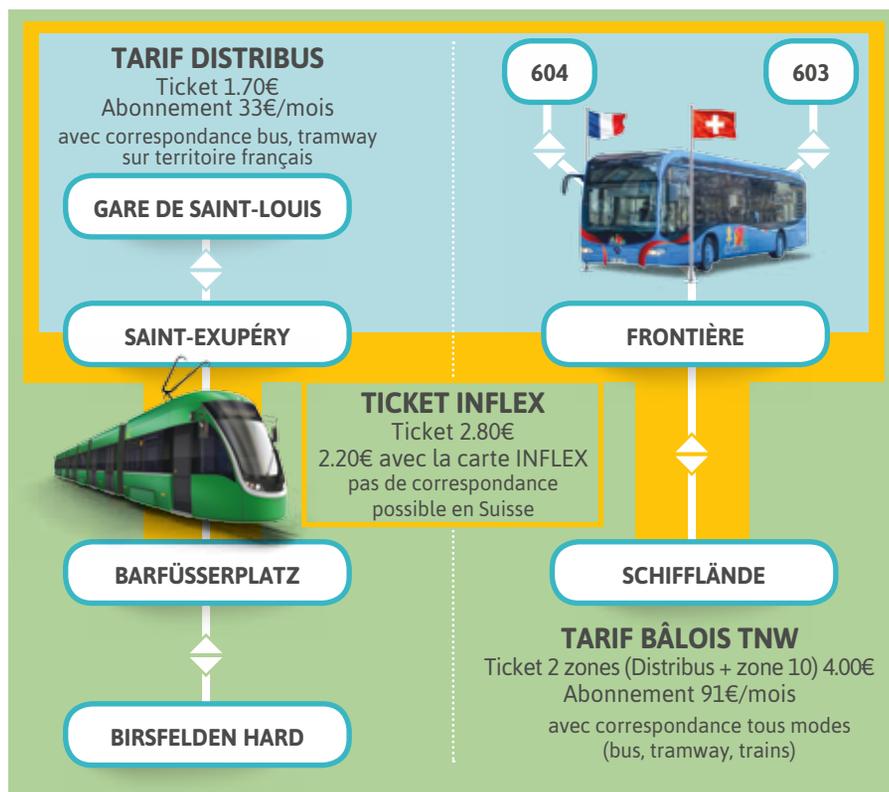
Tram 3, 2, 1... c'est parti !



Ça y est, dans quelques jours, vous pourrez aller de Saint-Louis au centre-ville de Bâle en tramway, grâce aux 3,4 km de ligne nouvelle (0,8 km en Suisse et 2,6 km en France) de la ligne 3. Cette extension sera officiellement mise en service le dimanche 10 décembre 2017. La veille, pour célébrer cet événement, vous pourrez emprunter

gratuitement le tram et le réseau Distribus et profiter d'un beau programme de festivités. « Mieux ensemble » vous propose de tout savoir du fonctionnement de la ligne, de découvrir quelques conseils pour une bonne cohabitation avec le tramway, et de revivre la genèse et les grandes étapes de ce projet devenu réalité.

LE TRAM 3, MODE D'EMPLOI



LES TITRES DE TRANSPORT

Les titres de transport ci-contre sont valables aussi bien sur les tramways exploités par les BVB (Basler Vehrkers Betriebe) que sur les bus du réseau Distribus exploités par la société Métrocars. Les tickets s'achètent auprès du conducteur dans les bus ou à l'automate installé à chaque station de tramway. Au retour de Suisse, ils s'achètent exclusivement à l'automate.

Les abonnements sont établis à l'agence Distribus située 6 Croisée des Lys à Saint-Louis, et également au Kundenzentrum de Barfüsserplatz pour les abonnements TNW (Tarifverbund Nordwestschweiz).

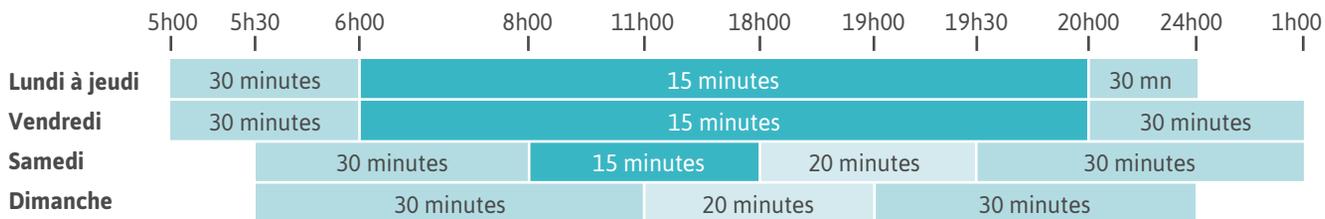


 **Zone Distribus (France)**

 **Zone Distribus + accès centre de Bâle (sans correspondance possible)**

 **Zone Distribus + accès à toute la ville de Bâle (zone 10 avec correspondance)**

FRÉQUENCES : UN TRAM TOUTES LES...



LES ARRÊTS DU TRAM 3

- Saint-Louis Gare de Saint-Louis
- Saint-Louis Soleil
- Saint-Louis Place Mermoz
- Saint-Louis Saint-Exupéry
- Basel Burgfelderhof
- Basel Waldighoferstrasse
- Basel Luzernerring
- Basel Felix-Platter-Spital
- Basel Strassburgerallee
- Basel Burferderplatz
- Basel Pilgerstrasse
- Basel Spatentor
- Basel Universität
- Basel Musik-Akademie
- Basel Barfüsserplatz
- Basel Bankverein
- Basel Aeschenplatz
- Basel St.Alban-Tor
- Basel Waldenburgerstrasse
- Basel Breite
- Birsfelden Bären
- Birsfelden Schulstrasse
- Birsfelden Salinenstrasse
- Birsfelden Hard



LES FESTIVITÉS DU 9 DÉCEMBRE



UNE CARTE ANNUELLE POUR VOYAGER MOINS CHER

Saint-Louis Agglomération a mis en place une carte de réduction annuelle permettant de voyager à tarif réduit de Saint-Louis à Bâle à l'aide du ticket INFLEX (sans utilisation des réseaux suisses). Cette carte INFLEX, disponible à l'agence Distribus, est au prix de 15 euros jusqu'au 31 mars 2018. Elle vous coûtera ensuite 20 euros par an. Grâce à cette carte, le tarif du ticket INFLEX est de 2.20 €/2.60 CHF (au lieu de 2.80 €/3.10 CHF).

LES RÈGLES D'OR POUR COHABITER AVEC LE TRAMWAY

Avec l'arrivée du tram 3, chacun va devoir s'habituer à ce mode de transport et respecter certaines règles.

Dès les mois de juin et juillet 2017, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des établissements scolaires de Saint-Louis : écoles élémentaires, collège Schickelé, lycée Mermoz.

Toutes les classes de CM2 de l'école élémentaire de Bourgfelden, ainsi que des groupes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e du collège Schickelé ont bénéficié de visites sur le tracé du tram. Des affiches et des dépliants ont également été distribués. Ils rappellent les consignes de sécurité aux abords du tram, valables aussi bien pour les plus jeunes que pour leurs aînés...

Le tram est toujours prioritaire

Aux carrefours, respectez la signalisation indiquée par des feux tricolores classiques si vous êtes en voiture.

Si vous êtes à pied, traversez la voie uniquement aux passages aménagés et suivez les indications des feux.

Si vous voyez un tram arriver, c'est à vous de freiner. Une fois lancé, le tram a besoin de 40 secondes pour s'arrêter s'il roule à 20 km/h, et comme il circule sur des rails, il ne peut pas dévier de son trajet pour vous éviter !

La voie du tram est réservée au tram

Sur 90 % de son tracé, le tramway circule en site propre, c'est-à-dire dans un espace qui lui est strictement réservé.

La plateforme du tram se reconnaît à sa bande de gazon ou à son revêtement spécifique (ballast, béton, enrobé) et elle est délimitée par des pavés ou des bordures de pierre.

Soyez à l'écoute

Le tram est silencieux. Aux abords de la plateforme, évitez de téléphoner ou d'écouter de la musique, pour pouvoir l'entendre arriver.

Ligne aérienne de contact : danger

Le tram roule grâce à l'électricité acheminée par la ligne aérienne de contact placée juste au-dessus de lui. Elle est parcourue par une tension de... 600 volts. Ne touchez donc pas ces câbles, même s'ils sont tombés au sol.

A pied



- En station, ne traversez pas devant une rame à l'arrêt car elle peut en cacher une autre.
- Traversez uniquement aux endroits prévus.
- Ne marchez pas sur la plateforme du tram.

A 2 roues



- Faites attention aux reliefs créés par les rails lorsque vous traversez un carrefour.

En voiture



- Vérifiez que le passage est libre avant de vous engager.
- Redoublez de vigilance aux abords de la plateforme.
- En tournant, assurez-vous que le tram n'est pas dans votre angle mort.



LES NOUVEAUX PANNEAUX À CONNAÎTRE



Il indique une voie réservée exclusivement au tram. Il est interdit d'y circuler à pied, à deux-roues ou en voiture ou d'y stationner.



Placé à une intersection, ce panneau indique la traversée d'une voie de tram. Traversez la plateforme en vous assurant que la voie est libre.



Aux passages piétons aménagés dans les stations, les feux de signalisation sont les mêmes que pour un passage piéton habituel...

PARKING-RELAIS : OUVERTURE AU PRINTEMPS 2018

Les travaux de gros œuvre se sont achevés fin octobre et l'ouverture est prévue au mois d'avril 2018. D'ici là, les aires de stationnement provisoires aménagées pour la durée du chantier du tramway restent à votre disposition. Le parking offrira sur 6 niveaux 740 places de stationnement et 150 places pour les vélos.

Il est destiné aux personnes qui viennent à la gare de Saint-Louis et continuent leur déplacement en train ou en tramway pour se rendre sur leur lieu de travail. Vous pourrez y stationner gratuitement pendant 24 h. Au-delà, le parking deviendra payant avec des tarifs dissuasifs afin d'éviter le stationnement des voyageurs de l'EuroAirport.



RETOUR EN IMAGES SUR UN CHANTIER D'ENVERGURE

Les premiers travaux sur les réseaux ont démarré en avril 2015, suivis en novembre par les travaux d'infrastructures. Depuis, le tram s'est petit à petit installé dans notre espace urbain...

LE TRAM 3 C'EST :

- **640 rails** de 18 m, soit 11 500 m linéaires de rail pour un poids de 700 tonnes
- **644 soudures**
- **5 000 m²** de béton de structure
- **+ de 2 000 tonnes** de granit
- **4 300 m²** de plateforme engazonnée
- **107 arbres** plantés
- **29 mois** de travaux
- Environ **1 000 personnes** sur le projet et 135 entreprises

1 23 novembre 2015

Les travaux d'infrastructures démarrent côté français.



2 26 mai 2016

Le premier rail est soudé à la gare de Saint-Louis.



4 12 mai 2017

Un beau symbole : la jonction des rails franco-suisse à la douane suisse de Bourgfelden.



6 2 août 2017

La première rame du tramway entre en France.



3 Avril 2017

La ligne aérienne de contact (LAC) est posée.



5 Juillet 2017

Les travaux d'infrastructures s'achèvent et la ligne aérienne de contact est électrifiée.



7 Juin à décembre 2017

La phase d'essais se poursuit et les conducteurs sont formés au nouvel itinéraire.



LA GENÈSE DU PROJET

En octobre 2009, le canton de Bâle présente dans son programme des transports en commun 2012-2013 l'extension de la ligne 3 vers Saint-Louis. Un projet approuvé par la CC3F le 29 septembre 2010. Elle obtient en juin 2011 un financement de l'Etat qui reconnaît ainsi l'importance de ce projet.

Après la concertation préalable (18 juin-30 août 2012), la CC3F approuve, le 29 septembre 2012, le tracé du tram et, en novembre, le bilan de la concertation.

Autre date : le 3 septembre 2014, lorsque le conseil de communauté approuve le projet.

ET DEMAIN ?

Saint-Louis Agglomération projette le prolongement de la ligne 3 vers l'EuroAirport à l'horizon 2030. Cette opération, validée par une étude de faisabilité, porte sur la création de 2,1 à 2,6 km de ligne nouvelle desservant notamment la zone Euro3Lys.

Financement du Tram 3

Union Européenne	2 500 000 €
Etat Français	5 730 000 €
Confédération Helvétique	15 174 000 €
Région Grand Est	3 500 000 €
CD 68	3 500 000 €
Pendler Fonds	1 820 000 €
BVB	909 000 €
Ville de Saint-Louis	2 540 000 €
Saint-Louis Agglomération	12 987 000 €
TOTAL	48 660 000 €

POURQUOI LE TRAM 3 ?

Permettre une nouvelle mobilité

Avec le tramway, le parking relais et la gare de Saint-Louis, on pourra facilement combiner différents modes de transport : train et tramway, vélo et tramway. Vous pourrez laisser votre voiture au parking et vous rendre rapidement au centre-ville de Bâle.

Améliorer votre qualité de vie

Dans un territoire où les routes sont souvent engorgées, favoriser les transports publics c'est contribuer à réduire la circulation automobile et les nuisances qui l'accompagnent : pollution, bruit, temps perdu dans les encombrements.

Renforcer l'attractivité du territoire

La ligne 3 dessert une zone appelée à se développer grâce au projet Euro3Lys qui comprend le quartier du Lys et le Technoport. Un rôle encore renforcé par la future extension vers l'EuroAirport.



DES ANIMATIONS POUR LA JEUNESSE

Accueils de loisirs, séjours, sorties, stages : Saint-Louis Agglomération propose tout un éventail d'animations pour les jeunes des secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau...

Secteur Pays de Sierentz

La communauté d'agglomération propose aux jeunes âgés de 4 à 17 ans :

➤ **des accueils de loisirs** en partenariat avec les Foyers Clubs d'Alsace et en complément des communes sous forme de sorties sportives et culturelles, pendant les vacances scolaires d'hiver et les congés d'été.

En hiver, les jeunes de 8 à 17 ans peuvent ainsi découvrir le ski et le snowboard au Markstein. En été, un accueil de loisirs propose, sur 4 jours, des sorties sur 4 thématiques (montagne, eau, culture, loisirs) ; c'est le 4 en 1. Des sorties voile à la base nautique de Reiningue permettent aux 7-17 ans de s'initier aux activités nautiques à voile ;

➤ **des séjours avec hébergement** en partenariat avec les Foyers Clubs d'Alsace : l'occasion pour les jeunes de découvrir la « colo », grâce à un séjour d'une semaine en montagne dédié aux sports de glisse (8-17 ans), ou à l'un des deux séjours organisés pendant l'été dans les Vosges ;

➤ **des stages** en partenariat avec l'association Anim'Été du Pays de Sierentz : les enfants et jeunes de 4 à 17 ans, s'essaient à de nouvelles pratiques sportives et culturelles, grâce à des



MARKSTEIN 2017

stages d'une durée variable (1 à 7 heures) sur le secteur de Sierentz ou dans les environs proches.

Secteur Porte du Sundgau

Pour les jeunes âgés de 3 à 17 ans, Saint-Louis Agglomération organise deux types d'animations :

➤ **des accueils de loisirs sans hébergement** (à la place des communes), pendant les vacances scolaires (hiver, printemps, été, automne), soit 9 à 10 semaines d'ouverture par an.

Ces ALSH s'adressent aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Les parents peuvent inscrire leurs enfants à la journée, pour deux jours minimum.

➤ **des animations ponctuelles** : ces stages ou sorties, qui se déroulent sur tout le territoire de la Porte du Sundgau (durée : 1 h 30 à 9 h), sont destinés aux enfants de 3 à 17 ans.

Cette offre va évoluer dans les mois à venir. Saint-Louis Agglomération mène en effet une réflexion sur l'organisation des animations jeunesse, avec pour objectif un fonctionnement, des pratiques et des tarifs harmonisés sur les deux secteurs.

1 834

C'est le nombre de participants aux animations enfance-jeunesse en 2016, sur les deux secteurs (488 pour la Porte du Sundgau, 1 346 pour le Pays de Sierentz).

Les accueils de loisirs ont totalisé 329 inscriptions, les animations 1 440 inscriptions, et les séjours ont attiré 65 jeunes.



ANIMATION CANOË

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Tout comme la petite enfance, l'animation enfance-jeunesse est une compétence « territorialisée » de Saint-Louis Agglomération : la communauté d'agglomération l'exerce sur une partie de son territoire, dans les secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau, où elle était déjà assurée par les deux anciennes communautés de communes.

C'est pourquoi un ordre de priorité a été mis en place pour les inscriptions : celles-ci sont d'abord ouvertes aux enfants des secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau. Vient ensuite le tour des enfants habitant dans les autres communes de Saint-Louis Agglomération (ex-CA3F) et, enfin, des enfants extérieurs à la communauté d'agglomération.



ANIMATION CAMP ADOS

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Votre interlocuteur : Christophe DELABORDE, tél. 03 89 28 59 16, delaborde.christophe@agglo-saint-louis.fr
- www.agglo-saint-louis.fr, rubrique « Au quotidien » > Petite enfance et jeunesse > Animations jeunesse

LES ROGG-HAAS, DES MÉCÈNES À SIERENTZ

Eglises Sainte-Geneviève et Saint-Fridolin à Mulhouse, orphelinat de Kembs, clocher de l'église de Dietwiller... : les Rogg-Haas ont laissé une empreinte forte et durable en Haute-Alsace et plus particulièrement à Sierentz. C'est là qu'est née Geneviève Haas le 15 janvier 1813 dans une famille de restaurateurs. Le 20 mai 1847, elle épouse Fridolin Haas. Né en Allemagne en 1801, celui-ci s'est installé à Mulhouse en 1831

Source : Paul-Bernard Munch, *Les Rogg-Haas et leur œuvre en Haute-Alsace, Dernières Nouvelles d'Alsace*

où il a créé une entreprise de vente de bois florissante.

Après la mort de son époux en 1871, Geneviève Haas consacre sa fortune à ses œuvres religieuses et sociales. A Sierentz, elle fait édifier l'hôpital, le presbytère, l'école maternelle, la chapelle du cimetière, avant de décéder en 1894.

En 1912, la commune de Sierentz a rebaptisé la rue de Bâle, qui est devenue la rue Rogg-Haas...



Les Rogg-Haas à Rosenau

Mécènes, les Rogg-Haas l'ont été également à Rosenau. Geneviève Rogg-Haas était la marraine de Geneviève Sinniger, l'épouse du maire de Rosenau, Joseph Baumlin. Geneviève Sinniger la convainquit de contribuer à la construction d'un lieu de culte. C'est ainsi que Geneviève Rogg-Haas finança la construction de l'église (1871) et, en partie, celle du presbytère (1877) et dota l'église de trois cloches (1890).

LA LIGNE 10 DU TRAM À LEYMEN

La commune de Leymen accueille, elle aussi, une ligne du réseau de tram bâlois, la ligne 10 (Rodernsdorf-Dornach). Lors de sa mise en service, en 1887, il s'agit d'une ligne de chemin de fer qui relie Bâle aux villages de la vallée de la Birsig. En octobre 1888, elle est prolongée une première fois jusqu'à la frontière, à Flüh, puis, en 1910, jusqu'à Rodernsdorf. C'est ainsi que, depuis le 1^{er} mai 1910, elle dessert Leymen. Avec le développement de l'agglomération bâloise, la ligne de chemin de fer est devenue un tram.

Elle est aujourd'hui l'une des trois lignes suburbaines exploitées par la compagnie BLT (Baselland Transport). On les reconnaît à leur habillage rouge et jaune, alors que les lignes urbaines, exploitées par les BVB (Basler Verkehrs-Betriebe) sont vertes.

La ligne compte une quarantaine de stations. Elle dessert notamment le zoo et toutes les stations du centre-ville.

Source : Christophe Beuret, *blog historieroivieraire.wordpress.com*



ROSENAU A FÊTÉ SES 225 ANS

Rosenau, fille de la Révolution française, est la plus jeune localité de Saint-Louis Agglomération. Un destin lié au cours d'un fleuve, le Rhin. Pendant des siècles, Rosenau dépend d'Istein, une localité située sur la rive droite du Rhin. Et puis, au XVIII^e siècle, le cours du Rhin dévie vers l'est. Rosenau

se retrouve près de la rive gauche et devient définitivement française en 1792. Une exposition, organisée au mois de novembre 2017, a permis de commémorer cet anniversaire et de retracer l'histoire de la commune à travers quelques faits marquants de son histoire.



LES MOTS D'ICI

Variations autour du F

Si l'été et les vacances incitent à paresser, *fülansa*, cet état, d'*Fülansaräi*, était autrefois critiqué s'il était le fait d'un adulte ; on traitait le paresseux de *Fülanser*, de *Fülpältz*, voire de *füla Kaib/Chaib*. *Fül* était même tourné en calembour dans la locution *fül wia Mescht* et un dicton affirmait d'*füli Resser schwetza glii*.

Les jeunes qui profitaient des vacances scolaires pour faire des farces *Faxa màcha* et des bêtises *Fläuisa màcha* étaient prévenus par les parents : « *Wärt numma, d'r Schüelmeischer tribt dir scho dini Fläuisa üs em Kopf/Chopf, dü Fläuisabicker !* » (Attends, le maître d'école saura t'enlever les bêtises de la tête, petit plaisantin !).

Lorsqu'une personne avait une *Lo*toquade, on disait *da Hât a Fummel*, et si elle ne faisait que bricoler, traficoter dans son coin : *da düet ebbis fissimickera* et on l'interpellait : *wäs fissimickersch weder ?*

On demandait aussi à ce qu'une personne ne fasse pas de simagrées : *màch doch ke Fissig !*

Le chenapan était qualifié de *Flegel* et le jeune homme qui avait réussi était admiré en tant que *Fitzer*.

L'auteur de ces lignes espère quant à lui qu'il ne sera pas taxé de *Fadrafuchser* (gratte-papier, scribouillard).



Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis cedex

Tél. **03 89 70 90 70**

Télécopie : 03 89 70 90 85

direction@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts : du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.
vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Votre site web

www.agglo-saint-louis.fr

Pour :

- ▾ suivre l'actualité de Saint-Louis Agglomération
- ▾ trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin
- ▾ savoir comment fonctionne votre communauté d'agglomération
- ▾ télécharger de nombreux documents



LES PÔLES DE PROXIMITÉ SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOS DIFFÉRENTES DÉMARCHES ET POUR VOUS ÉVITER UN DÉPLACEMENT AU SIÈGE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION.

Pays de Sierentz

Pôle de proximité de Sierentz

57 rue Rogg-Haas

68510 Sierentz

TÉL. **03 89 28 54 28**

pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Informations et démarches administratives :

- ▾ Transport scolaire collèges et lycées
- ▾ Ordures ménagères
- ▾ Sentiers de balade et pistes cyclables
- ▾ Petite enfance : RAM et crèches
- ▾ Sorties et activités pour les 4-17 ans pendant les vacances scolaires (centres de loisirs)

Les bureaux sont ouverts :

- ▾ lundi : 10 h - 12 h
 - ▾ mardi : 13 h - 16 h
 - ▾ mercredi : 9 h - 12 h
 - ▾ jeudi : 15 h - 18 h
 - ▾ vendredi : 10 h - 12 h
- Modification possible des horaires en 2018.

Porte du Sundgau

Pôle de proximité de Folgensbourg

72 rue de Delle

68220 Folgensbourg

Tél. **03 89 68 17 07**

pole-folgensbourg@agglo-saint-louis.fr

Informations et démarches administratives :

- ▾ Transport à la demande
- ▾ Ordures ménagères
- ▾ Sentiers de balade et pistes cyclables
- ▾ Petite enfance : RAM et multi-accueils
- ▾ Sorties et activités pour les 3-18 ans pendant les vacances scolaires (accueils de loisirs).

Les bureaux sont ouverts :

- ▾ lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h
 - ▾ mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h
- Modification possible des horaires en 2018.

